



FORMATION EN PRÉSENTIEL

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL - FORMATION INITIALE

Dernière mise à jour le 04/02/2023.

OBJECTIF

La formation PRAP doit permettre de développer, avec tous les partenaires du Réseau Prévention, l'autonomie de l'établissement en matière de prévention des risques liés à l'activité physique.

Le déploiement de la formation-action d'acteur PRAP est l'expression concrète et reconnue des bonnes pratiques de prévention, déployées jusqu'au poste de travail et aux personnes.

Elle vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et médico-social
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

| Tarif | 225 € HT par participant |
|---------|--|
| Réf. | FS030203-000 |
| Contact | 0246850298 contact@ifcoss.fr www.ifcoss.fr |

PUBLIC CONCERNÉ

Personne issue du secteur sanitaire et médico-social

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sur demande auprès de Yolaine LE BAYON : contact@ifcoss.fr ou contacter le centre au 02 46 85 02 98 afin de Site adapté et accessible aux personnes en situation de handicap recevoir la fiche d'inscription Délais d'inscription conseillé : 15 jours avant le démarrage de la session.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel

PRÉ-REQUIS

- Dirigeant employeur ayant suivi la journée d'information/formation PRAP
- Aucun prérequis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap - Référents handicap sur le site Coordonnées : Leslie DUMONTET - 02 46 85 02 64 - contact@ifcoss.fr

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés interactifs, discussions-débat, démonstrations par le formateur, études de cas, application terrain, mises en situation...





TAUX D'OBTENTION

100%

ÉQUIVALENCES

Pas d'équivalence

SUITES DE PARCOURS

Formateur PRAP

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

PASSERELLES

Non



Niveau

niveau V



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Duré

28 heures / 4 jour(s)





PROGRAMME

La formation est dispensée par SOFIS, organisme de formation habilité parl'INRS

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Les enjeux de la formation-action PRAP

- Contexte national
- Contexte de l'établissement
- Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques

Se situer dans le dispositif PRAP

- La démarche de prévention dans l'établissement
- Les différents acteurs de la prévention
- Le rôle de l'acteur PRAP

La place de l'activité physique dans l'activité de travail

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage, de risque et le mécanisme d'apparition du dommage
- Accident de travail et maladie professionnelle
- L'homme en situation de travail
- Notion de charge de travail

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

- Les TMS des membres supérieurs et inférieurs
- Les atteintes au niveau du dos

Les facteurs de risques et de sollicitation

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- La fatigue visuelle

L'observation et l'analyse d'une situation de travail

- Les différents éléments d'une situation de travail
- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique
- L'utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse PRAP 2s (document INRS)

Les fondamentaux de la démarche ALM

Amélioration des conditions de travail et principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- La recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail





Les aides techniques à la manutention

- Les Équipements de Protection Individuelle
- Les outils de préhension

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- La portée et les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes et/ou le travail en situation statique
- Le travail en équipe

L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

- L'évaluation des risques de la situation d'accompagnement
- L'évaluation des capacités avant et pendant l'accompagnement
- L'environnement de l'accompagnement
- Les déficiences sensorielles
- La communication
- Les modalités d'assistances

Les déplacements naturels

- Schéma de déplacement
- Le séquençage en étape
- Les mouvements élémentaires

Les fonctionnalités et les caractéristiques aides techniques

• Le choix de l'aide technique

PARTIE PRATIQUE | 60%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Reconnaitre et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration

Observation et analyse de situations de travail

- Observation de situations réelles de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Repérage et caractérisation des risques encourus liés à l'activité physique et les causes à l'origine des risques identifiés
- Utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse PRAP-2s et du guide d'utilisation pour la formation d'acteur (documents de l'INRS)
- Repérage et caractérisation des risques encourus pour la personne aidée et l'accompagnant

Participation à la maîtrise du risque

- Propositions de pistes d'améliorations, celles à intégrer dans leurs pratiques professionnelles et celles à transmettre
- Prise en compte des Principes Généraux de Prévention

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

- Application des principes de sécurité et d'économie d'effort en fonction des activités
- Les étapes nécessaires aux déplacements naturels et les mouvements élémentaires
- La guidance verbale, l'accompagnement de la personne aidée sans portage délétère

Mise en œuvre des aides techniques en fonction des capacités de la personne aidée

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html





LES PLUS

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité. Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

| INTE | RVE | NAN | IT(S) | ١ |
|------|-----|------|-------|---|
| | | 1171 | (0) | , |

ÉVALUATION

ATTRIBUTION FINALE

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS

Évaluation formative et évaluation certificative PRAP2s/ALM selon le document INRS Certificat Acteur PRAP 2S de l'INRS -Attestation de fin de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Médico-Social - MAC